

CORDISTES EN COLERE, CORDISTES SOLIDAIRES

L'association a été créé lors d'une première réunion à Reims le 15 décembre 2018. Elle rassemble des cordistes et proches de cordistes qui souhaitent s'organiser pour défendre leur droits face aux employeurs.

Accidents, conditions de travail, salaires, mesures de sécurité sont les axes principaux d'intervention de cette association.

POUR PLUS D'INFOS :

MAIL: cordistesencolere@riseup.net **TÉL:** 06 38 49 64 18 ou 06 14 70 89 32

SITE INTERNET: https://cordistesencolere.noblogs.org

ULTIME PROCÈS DE L'ACCIDENT DE QUENTIN (ST BRIEUC) RENCONTRE CORDISTES (RENNES)

13 ET 15 FÉVRIER TOUTES ET TOUS EN BRETAGNE!

* JEUDI 13 FÉVRIER A PARTIR DE 11H (ST BRIEUC)

PROCES DE L'ACCIDENT DE QUENTIN :
PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE /RASSEMBLEMENT

Au Pôle social du tribunal de St Brieuc (2 boulevard de Sévigné) se tiendra l'audience pour la demande de reconnaissance de faute inexcusable à l'encontre des différents employeurs, dans le cadre du procès de l'accident de Quentin Zaraoui-Bruat.

Soyons nombreux pour soutenir les proches de Quention, et exprimer que de tels drames ne doivent plus se reproduire.

* SAMEDI 15 FÉVRIER DE 14H À 18H (RENNES)

RENCONTRES POUR S'ORGANISER ET SE DÉFENDRE

Échanger autour des problèmes auxquels ont fait face dans le cadre du boulot. Présenter l'association Cordistes en colère, cordistes solidaires. Se rencontrer, tisser des solidarités, imaginer des outils pour se défendre, être plus forts et moins isolés face au boulot.

Bref... on y refera le monde... de la corde.

Adresse: Association Rencontre et Culture,

2, Rue de Bourgogne

★ JEUDI 13 FÉVRIER A PARTIR DE 11H (ST BRIEUC)

PROCES DE L'ACCIDENT DE QUENTIN : RASSEMBLEMENT / PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE

Le jeudi 13 février à 13 heures, au Pôle Social du Tribunal de Grande Instance de Saint Brieuc, aura lieu l'audience pour la demande de reconnaissance d'une faute inexcusable à l'encontre de l'employeur, dans le cadre du procès de l'accident de Quentin.

Ça se passe à la salle d'audience du TGI, au n°2 du boulevard de Sévigné, 22 000 Saint Brieuc.



C'est peut-être la dernière occasion d'obtenir une décision de justice acceptable envers les responsables de la mort de Quentin.

Pour rappel, Cristanol a échappé à toute sanction, au pénal comme au civil.

ETH a été condamné à 10 000 euros d'amende avec sursis. Et à quelques dommages et intérêts dérisoires. (De toute façon couverts par son assurance)

Les parents de Quentin, sa famille, ses proches fondent de grands espoirs dans ce nouveau rendez-vous.

Afin de les soutenir lors de cette nouvelle épreuve, nous organisons un rassemblement devant le tribunal, à partir de 11 heures.

Ce sera l'occasion de partager un pique-nique solidaire avant d'entrer dans la salle d'audience.

Nous serons là pour Quentin. En sa mémoire. Pour son honneur.

Soyons-y nombreux.

* SAMEDI 15 FÉVRIER DE 14H A 18H (RENNES)

RENCONTRE POUR S'ORGANISER ET SE DÉFENDRE



L'association *Cordistes en colère cordistes solidaires* sera en Bretagne à la mi-février, afin d'apporter son soutien à la famille et aux proches de Quentin au TGI de Saint Brieuc.

Puisqu'on sera là, et qu'on nous l'a réclamée à cor et à cri, on organisera une rencontre de cordistes. Ca se passera le samedi 15 février, à 14 heures, à Rennes :

Association Rencontre et Culture, 2, Rue de Bourgogne RENNES

On y présentera l'association.

On y parlera des envies d'agir de chacun.

On y projettera, si les moyens techniques le permettent, le film de Franck Dépretz « Cordiste, une profession mortelle. »

On y vendra les quelques bouquins qu'il nous reste.

Bref, on y refera le monde... de la corde.